



OPAL

(opération de professionnalisation en alternance inter-entreprises)

Le FAF.TT propose aux entreprises de travail temporaire des opérations collectives de formation. Quel que soit le dispositif de formation (contrat de professionnalisation ou contrats spécifiques de la branche), le principe général est le même : favoriser la mise en œuvre de parcours de professionnalisation des intérimaires, en regroupant plusieurs entreprises autour d'un besoin en qualification partagé sur un bassin d'emploi, avec le conseiller en région du FAF.TT comme « fil rouge ». Celui-ci aide les ETT à identifier le besoin commun en formalisant un profil d'emploi, il rédige un cahier des charges pour une commande de formation, il analyse les propositions, il fait la demande de réservation de financement auprès du FAF.TT et assure le suivi de l'action de formation. Ces opérations bénéficient d'un cofinancement complémentaire au forfait professionnalisation.

Opérateurs dans l'industrie agro-alimentaire

Région : **PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR**

Ville : **AVIGNON**

Année : **2007**

Secteur d'Activité : **Industrie**

BTP

Transport/logistique

Tertiaire

Autre



Emploi visé : opérateur dans l'industrie agro-alimentaire

Dates de réalisation de l'action : du 26 février au 30 mars 2007

Dispositif de formation

- CDPI
- CIPI**
- Contrat de professionnalisation
- Formation demandeurs d'emploi

Objectif(s) de la formation :

- Maîtriser les process de fabrication de la filière agroalimentaire,
- Exercer son emploi dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène propres au secteur agroalimentaire,
- Acquérir des notions sur les automatismes,
- Comprendre le fonctionnement d'une chaîne de production automatisée.

Modalité de validation :

- Titre professionnel
- Diplôme
- Convention collective du BTP N2P2
- Attestation de capacités**
- CCP 1
- CQP
- CCP2
- CCP3

Particularités pédagogiques :

Au-delà des modules techniques et professionnels, des modules **d'accompagnement de projet professionnel** ont été mis en place (bilan et mise en valeur des compétences personnelles).

Parcours de professionnalisation :

Semaine 4	Semaine 5	Semaine 6	Semaine 7	Semaine 8
information collective par l'ANPE : 131 personnes informées sur le projet.	45 personnes intéressées. Positionnement sur la plateforme des vocations de l'ANPE.	28 personnes ont réussi les tests et ont été présentées en EMT pour confirmation de l'intérêt pour le secteur de l'IAA.	11 personnes sélectionnées après un entretien d'embauche avec l'ETT et un entretien avec l'OF (beaucoup de déperditions par manque de mobilité géographique).	Démarrage du CIPI.
Semaine 8-10	Semaine 11	Semaine 12	Semaine 13-18	
Formation théorique.	Formation pratique.	Formation théorique.	245 h de missions dans le cadre du CIPI.	Missions hors CIPI.

Résultats :

Les 11 candidats ont suivi la totalité du parcours, ce qui, dans le cadre d'un dispositif « insertion » assez long (420 h) est un résultat très satisfaisant. Ceci est essentiellement dû à la qualité du partenariat entre les acteurs (ANPE, ETT, OF) et des outils (plateforme des habiletés) pour la sélection et le positionnement des candidats.



Public/effectif recruté au démarrage du parcours :

Public	Intérimaires	Demandeurs d'emploi	Hommes	Femmes	- de 26 ans	26-45 ans	+ de 45 ans
Nombre		11	4	6	4	3	3

	Nombre de personnes	Principaux domaines de formation
Sans diplôme	11	Filière générale abandonnée en 3 ^{ème}
Niveau CAP/BEP		
CAP/BEP obtenu		
Niveau Bac		
Bac général		
Bac professionnel		
Niveau supérieur au Bac		

Type d'expériences professionnelles et durées :

1 personne (maçon) qui a connu un accident du travail dispose d'une expérience professionnelle de plus de 10 ans. **5 personnes** ont exercé des emplois (cuisinier, jardinier paysagiste, grande distribution...) pendant une durée inférieure à 5 ans. **4 personnes** étaient sans véritable expérience de l'entreprise. Au moment du recrutement, 3 personnes sont DELD, 1 personne est allocataire du RMI, 1 de l'ASS, et une personne est reconnue travailleur handicapé.



ACTEURS DE L'OPERATION

ETT :

ADIA
VEDIORBIS

Prestataire de formation :

IFRIA

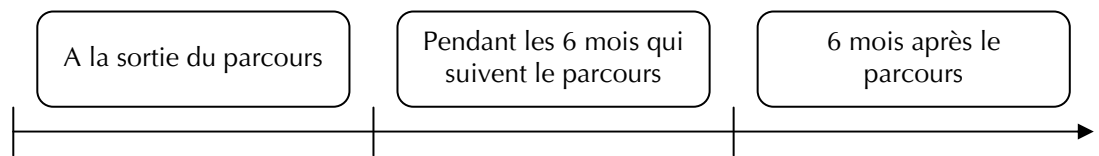
Partenaires	Apport des partenaires	Type de financement apporté
ETT	Co animation des informations collectives, sélection/recrutement, accompagnement/tutorat, sensibilisation EU	
FAF.TT	Accompagnement technique, suivi, bilans, régulation	Prise en charge financière dans le cadre du CIPI (forfait horaire)
IFRIA	Ingénierie de partenariat, ingénierie pédagogique, coordination des acteurs	
CR PACA	Co-financement	Surcoût 3 € / h sur l'enveloppe DAILPT (1)
ANPE	Info collective, plate forme des habiletés, EMT	

(1) : DAILPT : Dispositif d'Appui aux Innovations Locales et aux Projets de Territoire. Ligne budgétaire mobilisée par le Conseil Régional de PACA, hors PRDF, destinée à financer des actions spécifiques pour l'insertion professionnelle de publics éloignés de l'emploi.



INSERTION PROFESSIONNELLE

Situation d'emploi des stagiaires



Intitulé d'emploi	Opérateurs industrie agro-alimentaire	<i>Information en cours de collecte</i>	<i>Information en cours de collecte</i>
Type de contrat	10 missions dans le cadre du CIPI 1 CDI		
Durée	8 ont suivi la totalité de 245 h 2 ont abandonné en cours de mission (1) 1 CDI		

(1) Abandons liés à un défaut d'assiduité et des difficultés relationnelles



HISTORIQUE DE L'ACTION

Les constats à l'origine du projet : Les entreprises du bassin d'emploi du Vaucluse, offrent des **possibilités d'emploi dans l'industrie agroalimentaire** (notamment sur des postes d'opérateurs, voire de conducteurs de process) Les **niveaux d'exigence** en termes de **comportement** et de **qualification** pour occuper ces postes se sont nettement **élevés** ces cinq dernières années Le **niveau scolaire** des candidats (jeunes et adultes) ne leur permet pas de suivre une formation diplômante ou qualifiante de niveau V ou IV en agroalimentaire.

Les objectifs du projet : **Faciliter l'accès** des personnes en difficultés d'insertion durable aux **métiers qualifiés en agroalimentaire** (secteur porteur d'emploi sur la région) **et déboucher ainsi sur un emploi.**

Initiateur du projet : la branche de l'industrie agro alimentaire au travers de son organe de formation : l'IFRIA.

Les étapes du projet. Le projet a été initialement pensé uniquement au niveau de la **branche de l'IAA**, et très rapidement il s'est avéré que **l'intérim** était un acteur incontournable dans le process de recrutement saisonnier . Le projet global a donc été présenté au **Conseil Régional de PACA** pour une demande de cofinancement, avec notamment une demande pour 2 groupes de 12 « portés » par l'intérim.

Au regard du **partenariat financier du Conseil Régional**, il a d'abord été envisagé de monter une *opération collective (FPETT)*. Or le **cofinancement** de la Région ne pouvait porter **que sur les coûts pédagogiques**, et aucune prise en charge de la rémunération ne pouvait être envisagée par le Conseil régional. Dans ce contexte, le FPETT ne pouvait intervenir (les demandeurs d'emploi devant d'une manière ou d'une autre percevoir une rémunération durant la formation.) Il a donc été envisagé de mobiliser le **CIPI** (réduction de la période en entreprise à 35 h) et de monter une **OPAL avec le cofinancement du Conseil Régional de PACA.**

Commentaires :

- **La durée globale de 140 h** de formation théorique a permis d'intégrer un module d'accompagnement à la construction du projet professionnel et à la valorisation orale (simulation d'entretiens d'embauche) et écrite (CV) des compétences de chacun. Ceci a été très stimulant pour les intérimaires.
- Une des **grandes difficultés** rencontrées, malgré une forte sensibilisation en amont de l'OF et des ETT, a consisté à mobiliser les EU dans le cadre de la formation pratique : le tutorat, facilement identifié « sur le papier », s'est plus souvent mis en place sur le terrain, de façon « spontanée » par des personnes « de bonne volonté » que par un tuteur réellement sensibilisé à sa fonction de tuteur.
- **La formation pratique** a été vécue de façon inégale en fonction de la qualité de l'accueil chez l'utilisateur. Cependant, même ceux qui ont pu déplorer une qualité d'accueil moyenne confirment leur souhait d'aller jusqu'au bout des missions du CIPI.
- La possibilité de **revenir en formation théorique après la formation pratique** a permis notamment de signaler des dysfonctionnements et de réguler avec l'utilisateur, avant la mise en mission. L'intérimaire se sent ainsi véritablement accompagné et non pas seul face à l'inconnu.
- Certains voient déjà des **perspectives d'évolution** (passage de CACES, montée en puissance vers une formation qualifiante de conducteur de machine...).

Contact :

- **FAF.TT** Virginie LECONTE
- **IFRIA** Chloé ILLIANO Tel. : 04 90 31 55 13 Port.: 06 26 54 54 24 - paca.illiano@ifria.asso.fr
- **Conseil Régional PACA** /Vaucluse M. HUBERT - jhubert@regionpaca.fr
- **ANPE** Nathalie JARJOT-JOVER (ALE AVIGNON SUD) - n.jarjot-jover@anpe.fr - alain.alibert@anpe.fr
- **ADIA** : Valerie.bonfils@adia.fr, isabelle.poli@adia.fr, myriam.gaugue@adia.fr, elodie.heutre@adia.fr
- **VEDIORBIS** frederic.cochepin@vediorbis.fr, christelle.dauleu@vediorbis.com julie.thibaut@vediorbis.com,